



Transaction immobilière avec avocat

Par **Wally**, le **22/08/2021** à **17:56**

Bonjour Maître

Je voudrais savoir si mon épouse dont je suis en instance de Divorce peut signer seule un contrat en transaction immobilière exclusif alors que nous sommes mariés sous le régime légal et qu'elle a par ailleurs résilié seule des compromis de vente sans ma signature ? Que cet avocat détenait les clefs et ne voulait pas que je puisse avoir un double pour les confier à une Agence Immobilière de mon choix ? Et il me fait savoir qu'il ne détient plus les clefs et que le mandat en transaction immobilière indique un prix bien au-dessus des avis de valeur l'appartement servant de faire valoir pour la vente d'autres appartements ? Et que mon épouse a refusé des offres d'achat intéressante refus fait fait devant huissier ?.

Vous en souhaitant bonne réception

Bien à vous

Elle me laisse payer les charges syndic foncier

Par **Marck.ESP**, le **23/08/2021** à **10:51**

Bonjour

Est-ce que ce bien appartient à la communauté ?

Si oui, formez opposition avec votre propre avocat.